

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION
D'UN TERRAIN
N° 6861**

Le Port autonome de Strasbourg et la société la société BATORAMA, société par actions simplifiée au capital de 3 212 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° B 808 395 990 et ayant son siège social 15 rue de Nantes à Strasbourg (67 000), ont conclu le 27 décembre 2024 un avenant n° 2 au contrat d'occupation rép. n° 6325 du 1^{er} mars 2016 relatif à la mise à disposition de divers bâtiments situés 15 rue de Nantes à Strasbourg ainsi qu'une surface de plan d'eau de 4 011 m², située sur la Rive Est du Bassin Dusuzeau et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, pour une durée de 5 ans à compter du 18 juin 2024, soit jusqu'au 17 juin 2029.

En raison du lien capitalistique existant entre les deux entités, la société BATORAMA étant une filiale à 100% du Port autonome, aucune procédure de sélection préalable et mesures de publicité n'est requise, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-3, 2° du code général de la propriété des personnes publiques.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.